



## Le Convoi de la liberté à Paris

Par [Candice Vacle](#)

Mondialisation.ca, 13 février 2022

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#)

Le Convoi de la liberté est parvenu à l'Arc de Triomphe de Paris samedi 12 février 2022.

Comment ce convoi pacifique et joyeux a-t-il été réprimé à Paris par l'Etat français?

### MERCREDI 9 FÉVRIER

Inspiré par le mouvement canadien du Convoi de la liberté 2022, un Convoi de la liberté démarre le 9 février 2022 en France. (1)

Dès le départ, ce Convoi de la liberté s'est déroulé dans la bonne humeur. Les participants sont joyeux de se rassembler et de mettre en place cette action.

Des buffets ont été organisés pour accueillir les participants à leurs points de départ ou d'arrivée. Des paniers repas et de grosses provisions ont été distribués aux convoyeurs. Des personnes ne pouvant pas participer au convoi donnent de l'argent de la main à la main, explique Rémi, du Convoi de la liberté France, dans une vidéo. Lui-même aurait eu ainsi 200 euros le 10 février 2022 et il dit compter partager cette « manne ». Des personnes ont proposé aux participants l'hébergement. Des comités d'accueil ont manifesté leur joie de voir ce Convoi de la liberté arriver dans leur ville. En cela, des Français soutiennent concrètement et psychologiquement le convoi bien qu'ils ne « roulent » pas pour celui-ci.

Rémi Monde et Oliv Oliv sont des « *relais d'informations* » du Convoi de la liberté France. Ils ne sont pas organisateurs. Ils ont rappelé aux participants l'importance du pacifisme, d'avoir une conduite de la route respectant la « *légalité* » et de ne pas se mettre sur les voies d'urgences routières.

### JEUDI 10 FÉVRIER 2021

Jeudi 10 février 2021 « *les comptes administrateurs des personnes qui géraient le groupe Facebook Le convoi de la liberté* » (site officiel) ont été bloqués alors que le groupe totalisait environ 340 000 membres. Les informations passent de ce fait beaucoup moins sur cette page. Le groupe de secours est désormais Le convoi de la liberté 2.0 <https://www.facebook.com/groups/328711305840707> (2)

Le Préfet de police de Paris a pris, jeudi 10 février 2022, un arrêté interdisant la « *manifestation non déclarée* » prévue à l'arrivée, vendredi 11 février 2022. (3)

De même, « *les autorités belges ont annoncé, jeudi 10 février [2022], que le « convoi de la liberté » sera interdit d'accès à Bruxelles.* » (4)

Au sujet de l'arrêté du Préfet de Paris, l'avocat Juan Branco écrit sur sa page Facebook, le 10 février 2022:

« Didier Lallement [le Préfet de Paris] a interdit toute manifestation, pendant quatre jours, dans tout Paris, qui serait assimilable aux Convois de la liberté, à partir de demain. C'est évidemment une aberration délirante, qui permettra aux forces de police de mettre en état d'arrestation virtuellement n'importe quelle personne circulant en voiture ou moto dans l'ensemble de la ville de Paris, et ce pendant quatre jours pleins. J'ai donc déposé en toute urgence un référé liberté et obtenu une audience demain au Tribunal administratif de Paris à 14H30. » (5)

Pour l'avocat Maître Di Vizio cet arrêté « *c'est de la merde* » notamment car le Convoi de la liberté n'est pas une manifestation. (6) En effet, « *réfutant toute tentative de blocage, les participants espèrent converger dans la soirée vers Paris, y passer la nuit chacun comme il peut, puis participer samedi aux différents cortèges hebdomadaires contre le passe-vaccinal organisés dans la capitale* », écrit Sud-ouest. (7) J'ai entendu dans plusieurs vidéos de ce convoi un discours identique.

## **VENDREDI 11 FÉVRIER**

L'avocat Juan Branco, le 11 février 2022, informe du jugement: « *Rejet. Pour le Tribunal administratif, une interdiction générique de manifestation de quatre jours sur l'ensemble de la commune de Paris - pour risque d'entrave à la circulation - est donc légale.* » Il décide de faire appel de cette décision devant le Conseil d'Etat. (5)(8)

Des engins « guerriers » sont placés par l'Etat dans Paris. Certains ressemblent à des chars de guerre. « *Vendredi 11 février 2022, la préfecture de police mettait en avant sur son compte Twitter, les moyens qui seront déployés au cours de la journée. Du côté de la police, ce seront des « engins spéciaux employés » (tracteurs anti-barricade, camion-grue, dépanneuse) pour éviter que les manifestants ne bloquent Paris.* » « *Les gendarmes sont aussi mobilisés pour faire respecter l'interdiction de bloquer Paris [...] des blindés ont commencé à être déployés dans la capitale* » et « *la préfecture de police a annoncé le déploiement de 7 200 policiers et gendarmes sur trois jours [...] pour « verbaliser, débloquer les éventuels obstacles à la circulation et interpellier les auteurs* » », écrit [ActuParis](#).

Ce même jour, Rémi Monde fait un appel national à converger dans toutes les grandes villes des départements de France, dans le pacifisme. Cet appel s'adresse à tous ceux qui n'ont pas pu rejoindre le convoi. Rémi argumente ainsi: « *En multipliant les points de rassemblement, il y a de grandes chances qu'ils ne puissent pas intervenir* ». Ce soir-là, Rémi dit que des convois arrivent de tous les côtés sans préciser où il est. (9)(10)

Ce vendredi soir, à Paris, la police a bloqué des axes routiers et empêche la circulation en certains lieux. (11) Avec humour, il est écrit sur un message Facebook du compte Le convoi de la liberté 2.0: « *Les Bleus [la police] encerclent Paris, ils vont bloquer la capitale eux mêmes; merci pour le coup de main.* »

## **SAMEDI 12 FÉVRIER**

Samedi 12 février, Rémi Monde fait un point sur la situation: « *La plupart du convoi se trouve déjà être dans Paris* ». Il explique que le convoi s'est « *séparé* » « *scindé* » et les

participants ont enlevé tout signe distinctif. « *Ils sont dans l'attente.* » Il ajoute que d'autres convois vont rejoindre la capitale « *de façon parsemée ou pas* ». Et il dit, avec sans doute une allusion stratégique: « *L'avenir appartient à celui qui se lève tôt* ». (12)

Dans une autre de ses vidéos Facebook, il répète que toutes les « *cartes* » (c'est-à-dire les informations) ont été données au peuple français et c'est maintenant à celui-ci de « *décider de son destin* ». Il appelle à la convergence sur les Champs Élysées. La vidéo bloque sur mon ordinateur et je ne peux écouter que le début de son message. A propos de son appel à converger sur les Champs Élysées, il fait comprendre que petit à petit avec le temps un bouchon devrait se former. (13)

Le Convoi de la liberté avait donc bien quelques stratégies.

Alors que certains participants du Convoi de la liberté restent à Fontainebleau où certains se sont regroupés dès vendredi 11 février au soir; d'autres font le choix d'aller à Paris. Parmi eux, il y a globalement deux catégories: ceux qui sont convoyeurs du Convoi de la liberté; et ceux qui sont à pied en tant que participants aux manifestations de gilets jaunes ou du parti politique Les Patriotes contre le pass-vaccinal et les mesures liberticides Covid-19.

Dans ce contexte, des participants au Convoi de la liberté sont verbalisés. *Le Monde* écrit le 12 février 2022: « *La brigade de répression de l'action violente motorisée (BRAV-M) avait [...] verbalisé plusieurs véhicules dans le secteur des Champs-Élysées, l'une des principales destinations initiales des convois partis ces derniers jours.* » (14)

A 14 h 30, 337 procès-verbaux ont déjà été dressés à l'encontre de ces individus, verbalisés pour « *participation à une manifestation non autorisée* », écrit *Le Point*. (15) Une vieille dame dit avoir été verbalisée car elle portait un drapeau à la main. (16)

L'arrivée du Convoi de la Liberté à l'Arc de Triomphe est filmée en direct par RT France. On y voit le convoi qui arrive en roulant et klaxonnant. Les piétons qui attendaient cette arrivée se mettent soudainement à crier leur joie et « *liberté* ». Le Convoi de la liberté a donc réussi à déjouer les barrages de police. Le reporter de RT explique qu'ensuite les forces de l'ordre ont nassé les manifestants et ceux-ci ont été fortement « *gazés* ». (17)

Cette arrivée est relatée par le journal *Le Monde*: « *Peu avant 14 heures, un « Convoi de la liberté » a réussi à se former autour de l'Arc de triomphe, à Paris. Plusieurs dizaines de voitures, camping-cars et motos ont perturbé la circulation sur la place Charles-de-Gaulle (anciennement place de l'Etoile), au son des klaxons et aux cris de « Liberté », salués par des applaudissements de passants.* » (18)

Sur des vidéos, il est possible de voir qu'il y a bien plus de monde que ce qu'écrit ce journal mainstream. (19)(20)

A 17 heures, il y a une alerte sur le compte Le convoi de la liberté 2.0:

« *La préfecture de police de Paris déploie la CRS 8 (FAR) spécialisée dans les violences urbaines sur les Champs [Élysées]. C'est la première fois de l'histoire que cette unité CRS est déployée sur une manifestation. Ils veulent faire mal.* »

Je ne sais pas s'il s'agit d'une information juste, mais le fait est que des vidéos postées sur le compte Le convoi de la liberté 2.0 à la date du 12 février 2022, montrent une répression violente des forces de l'ordre à l'égard des participants ou manifestants pédestres

soutenant le convoi.

Notamment une vidéo montre un chauffeur à l'arrêt au volant de sa voiture. Un policier lui parle. Le conducteur n'ouvre pas sa fenêtre. Le policier casse la vitre avec un instrument, crée un bris de glace potentiellement dangereux puis ouvre la porte du véhicule.

D'autres vidéos montrent les forces de l'ordre lancer des grenades lacrymogènes sur les terrasses de restaurant occupées par des clients telles que celle-ci: <https://www.facebook.com/2.0LEDECALE/videos/688262005664812/>

*Le Monde* écrit: « Les forces de l'ordre ont tiré des grenades lacrymogènes pour disperser les petits groupes de manifestants éparpillés sur l'avenue. » (18) Ce gazage est parfois si intense qu'il crée des nuages de fumée.

Une vidéo montre un manifestant allongé au sol entre la vie et la mort, semble-t-il. Des street-medic essayent de l'aider. Ni parvenant pas, une personne crie d'appeler le Samu. D'autres manifestants se mettent à hurler « assassins » en direction des forces de l'ordre et font comprendre que s'il meurt ça ne va pas arranger les élections d'E. Macron.

Rémi vers 18 heures poste un message sur sa page Facebook:

« Mes lives se suppriment... Je suis hospitalisé. Je ne vais pas me plaindre c'est mes mauvais choix qui m'ont conduit là. Je suis simplement très déçu de ne pas être là. Soutien à toutes les personnes arrêtées, violentées. Le gouvernement actuel a répondu au pacifisme par la violence. Ne rentrez pas dans la confrontation mais tenez bon. J'espère que tous les collectifs et citoyens de la Meute [la Meute est un groupe ayant choisi ce nom en hommage au groupe des Maman-Louves qui a voulu défendre les enfants de mesures Covid19 comme le masque à l'école] se portent aussi tous bien. Je me sens vraiment mal de ne pas être avec vous. D'autres convois arrivent. Le gouvernement doit comprendre que la violence n'a aucune place dans notre société. Nous sommes Unis et vous n'y changerez rien. Nous avons compris où était notre force. »

Un message du compte Facebook Le convoi de la liberté 2.0 informe que « *Juan Branco, avocat, invite tous ceux qui ont une contravention à le contacter 01 45 44 15 23 [contact@branco-associes.fr](mailto:contact@branco-associes.fr)* ».

Sur des « *images diffusées dans le journal de 20h de TF1, on voit un policier braquer son arme de service sur le conducteur d'une voiture, à l'issue d'une course poursuite au niveau de l'Arc de Triomphe. La voiture blanche est décorée d'un drapeau tricolore et son conducteur ne semble pas vouloir s'arrêter, malgré les injonctions des policiers présents dans une voiture de police aux gyrophares allumés* », écrit [Francetvinfo](#).

Oliv Oliv excédé, fait remarquer, en fin de journée, que les automobilistes du Convoi de la liberté ou les manifestants n'ont pas causé de désordre matériel: « *Est-ce que vous avez vu un feu de poubelle [...] une seule dégradation [...] une voiture brûlée [...] une vitrine cassée [...]?* » Il met en garde ceux qui l'écoutent: « *Gardez le plus grand calme. Ils attendent le désordre pour vous incriminer [...] Tous les citoyens qui ont fait ce convoi, n'ont rien fait. Ils ont juste roulé. Et on se fait arrêter parce que sur son véhicule on met une étiquette avec écrit « Liberté ».* » « *Normalement, dans un pays de liberté et de droit, à partir du moment où tu ne fais pas d'entraves à la circulation et que tu ne fais pas de désordre, tu as le droit*

*de te déplacer librement. » (21)*

Vers 21h30 un participant du convoi poste une vidéo dans laquelle il dit qu'un convoi de camions arrive et va libérer Paris. (22) Les informations fusent dans tous les sens et il n'est pas toujours possible de savoir ce qu'elles valent.

## **DIMANCHE 13 FÉVRIER**

Dès le matin, le Convoi de la liberté resté à Fontainebleau a pris la route direction Lille, dernière étape avant Bruxelles. (23)

La préfecture de police de Paris annonce sur Twitter à propos du policier ayant braqué son arme de service sur un conducteur: « *Le préfet de Police fait diligenter une enquête administrative interne.* » (24)

Rémi fait un live sur son compte Facebook bien qu'il dise ne pas être encore rétabli. Il récapitule ce qu'il pense de ce qui s'est passé le 12 février à Paris. Notamment, il dit: « *Une fois arrivée à Paris [...] certes les gens se sont réunis sur un point de rassemblement interdit. Mais c'est une façon pour eux de manifester leur désobéissance. Désobéissance légitime face à un gouvernement qui abuse de son pouvoir.* » « *Le Gouvernement, la réponse qu'il donne à un mouvement pacifique, c'est de la violence.* » « *Je ne suis pas organisateur [...] je suis un relais d'information.* » « *On est en train de montrer qu'on est sur une nouvelle forme de manifestation, c'est la manifestation 2.0.* » « *Il faut montrer qu'on est mécontent tout le temps, tous les jours* ». (25)

Pourquoi le Président Macron a-t-il réprimé par la violence le Convoi de la liberté pacifiste? Pourquoi n'a-t-il pas essayé d'ouvrir un dialogue avec ce convoi?

**Candice Vacle**

### **Notes**

(1)<https://www.mondialisation.ca/9-fevrier-2022-depart-du-convoi-de-la-liberte-en-france/5665126>

(2)[https://www.youtube.com/watch?v=\\_cFEEM-7HJo](https://www.youtube.com/watch?v=_cFEEM-7HJo)

(3)[https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/convoi-de-la-liberte-en-france-le-prefet-de-police-de-paris-interdit-les-manifestations-dans-la-capitale-a-partir-de-vendredi\\_4953297.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/convoi-de-la-liberte-en-france-le-prefet-de-police-de-paris-interdit-les-manifestations-dans-la-capitale-a-partir-de-vendredi_4953297.html)

(4)[https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/convoi-de-la-liberte/les-autorites-belges-interdisent-le-convoi-de-la-liberte-a-bruxelles\\_4953828.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/convoi-de-la-liberte/les-autorites-belges-interdisent-le-convoi-de-la-liberte-a-bruxelles_4953828.html)

(5)<https://www.facebook.com/juan.branco.98>

(6)<https://twitter.com/DIVIZIO1/status/1491691481643593730>

(7)<https://www.sudouest.fr/societe/les-convois-de-la-liberte-en-route-pour-paris-malgre-l-interdiction-8524280.php>

(8)[https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch\\_permalink&v=991392421480109](https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch_permalink&v=991392421480109)

(9)<https://www.facebook.com/gueuxx/videos/1126392401236114>

- (10)<https://www.facebook.com/gueuxx/videos/469139364758472>
- (11)[https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch\\_permalink&v=1865905136932547](https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch_permalink&v=1865905136932547)
- (12)<https://www.facebook.com/gueuxx/videos/248969544105683>
- (13)<https://www.facebook.com/gueuxx/videos/497635468381068>
- (14)[https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/02/12/les-convois-de-la-liberte-aux-portes-de-paris-les-forces-de-l-ordre-mobilisees\\_6113376\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/02/12/les-convois-de-la-liberte-aux-portes-de-paris-les-forces-de-l-ordre-mobilisees_6113376_3224.html)
- (15)[https://www.lepoint.fr/societe/les-convois-de-la-liberte-aux-portes-de-paris-deja-151-verbalisations-12-02-2022-2464529\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/les-convois-de-la-liberte-aux-portes-de-paris-deja-151-verbalisations-12-02-2022-2464529_23.php)
- (16)<https://www.facebook.com/cariouedith/videos/645051180079011>
- (17)<https://www.youtube.com/watch?v=sVjmeZMw54Y>
- (18)[https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/02/12/les-convois-de-la-liberte-aux-portes-de-paris-les-forces-de-l-ordre-mobilisees\\_6113376\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/02/12/les-convois-de-la-liberte-aux-portes-de-paris-les-forces-de-l-ordre-mobilisees_6113376_3224.html)
- (19)<https://www.facebook.com/105064298355860/videos/289771856411590>
- (20)[https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch\\_permalink&v=678131959883434](https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch_permalink&v=678131959883434)
- (21)[https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch\\_permalink&v=311683271016729](https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch_permalink&v=311683271016729)
- (22)<https://www.facebook.com/100074097007452/videos/993455274611740>
- (23)[https://actu.fr/ile-de-france/fontainebleau\\_77186/convoi-de-la-liberte-plus-de-300-vehicules-ont-quitte-fontainebleau-pour-rejoindre-bruxelles\\_48665849.html](https://actu.fr/ile-de-france/fontainebleau_77186/convoi-de-la-liberte-plus-de-300-vehicules-ont-quitte-fontainebleau-pour-rejoindre-bruxelles_48665849.html)
- (24)[https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/pass-vaccinal/convoi-de-la-liberte-enquete-administrative-ouverte-apres-la-diffusion-d-une-video-montrant-un-policier-qui-braque-son-arme-sur-un-automobiliste\\_4958985.html](https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/pass-vaccinal/convoi-de-la-liberte-enquete-administrative-ouverte-apres-la-diffusion-d-une-video-montrant-un-policier-qui-braque-son-arme-sur-un-automobiliste_4958985.html)
- (25)[https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch\\_permalink&v=702046281201872](https://www.facebook.com/watch/live/?ref=watch_permalink&v=702046281201872)

## Post-scriptum du 15 février 2022

A l'article est ajouté deux vidéos:

<https://www.facebook.com/1201189018/videos/469538224796869/>

<https://www.facebook.com/sena.cetondada/videos/358081725913100/>

La première vidéo concerne la phrase:

« Notamment une vidéo montre un chauffeur à l'arrêt au volant de sa voiture. Un policier lui parle. Le conducteur n'ouvre pas sa fenêtre. Le policier casse la vitre avec un instrument, crée un bris de glace potentiellement dangereux puis ouvre la porte du véhicule. »

La seconde vidéo concerne la phrase:

*« Une vidéo montre un manifestant allongé au sol entre la vie et la mort, semble-t-il. Des street-medic essayent de l'aider. Ni parvenant pas, une personne crie d'appeler le Samu. D'autres manifestants se mettent à hurler « assassins » en direction des forces de l'ordre et font comprendre que s'il meurt ça ne va pas arranger les élections d'E. Macron. »*

A l'article est ajouté deux informations.

Samedi 12 février 2022, la police a causé, selon l'avocat Juan Branco, une extrême violence à l'égard de Milan lors d'une des manifestations à Paris. Maître Branco écrit, le 14 février 2022: *« APPEL A TEMOINS. Milan, 23 ans, s'est fait rompre la jambe par deux policiers de la compagnie C32, qui se sont jetés sur lui alors qu'il était de dos, avant de le plaquer au sol et, la jambe déjà brisée, le traîner comme un sac de patates sur trente mètres, sur les Champs Elysées. »*  
<https://www.facebook.com/100010859856042/videos/470394031235890/> (vidéo et descriptif)

Ce qui est certain c'est que la manière dont la police a transporté Milan a dû lui causer des douleurs supplémentaires extrêmes. Sa jambe est tellement cassée que son pied pendouille et n'est même plus dans l'axe de la jambe.

Dimanche 13 février 2022, Maître Branco a informé de la décision de justice suivante:

*« Le Conseil d'Etat a donc, de façon très claire, limité l'interdiction aux « convois de véhicules se revendiquant expressément du convoi de la liberté ».*

*Cela exclut tous les manifestants à pied, mais aussi tous les véhicules individuels qui n'avaient pas de signes distinctifs. »*

<https://www.facebook.com/100010859856042/videos/3368562173371399/> (vidéo et descriptif)

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Candice Vacle](#), Mondialisation.ca, 2022

Articles Par : [Candice Vacle](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer

la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)